

L'APERÇU DE...

Elisabeth MASSE Maire de Saint-André-Lez-Lille

La Ville de Saint-André-lez-Lille et l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole ont mené l'année dernière un travail partenarial en s'appuyant sur une convention spécifique.

Nous avons souhaité engager ce partenariat de proximité afin de nous doter d'un cadre particulier et d'un espace-temps dédié au service de la construction et de l'appropriation de notre projet de territoire 2040.

Avec 6 élus et 6 techniciens, nous nous sommes réunis à trois reprises sous forme d'ateliers afin de partager les éléments de diagnostic préparés par l'ADULM, de les enrichir avec notre connaissance de terrain, de discuter et préciser collectivement les enjeux qui s'en dégagent et les leviers d'actions à développer et renforcer.

Ce diagnostic problématisé co-construit nous permet d'illustrer l'écriture des grandes orientations politiques de notre commune. Il nous a permis également de mener un travail de co-production autour de leviers d'actions qui s'articulent dans la mise en œuvre de notre plan pluriannuel d'actions.

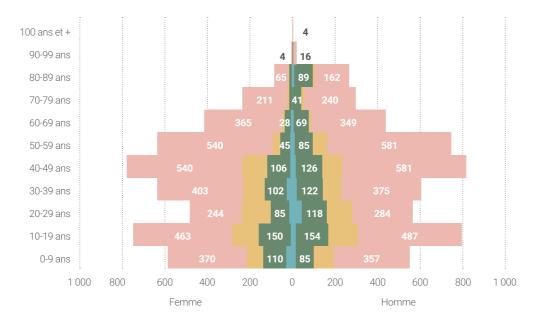
La méthode de travail participative et de co-production employée a été particulièrement appréciée. Cette expérience de transversalité, vécue par tous comme une expérience enrichissante, et perçue plus que jamais comme une nécessité, nous invite à renouveler notre méthode collective de travail.

C'est ainsi qu'à partir de cette démarche expérimentée par quelques-uns, nous avons souhaité poursuivre la coproduction et élargir la dynamique enclenchée en lançant 6 groupes de travail sur des chantiers transversaux.



LES GRAPHIQUES DU MOIS

LES PYRAMIDES DES ÂGES (ANNŒULLIN) 2009



2019



Source: Insee RP, 2009, 2019.

En illustration des travaux développés dans le cadre des partenariats de proximité afin de mieux analyser le lien entre évolution du parc de logement et évolution démographique, voici deux pyramides des âges élaborées pour la commune d'Annœullin. Elles mettent en relation la structure par âge de la population avec les statuts d'occupation.

On observe notamment ici l'augmentation du nombre de propriétaires ayant entre 60 et 69 ans dans un contexte de vieillissement de la population.

L'Aperçu est une publication de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole



f ≥ adulm59 in adulm

Centre Europe Azur, 323 avenue du Président adu-lille-metropole.org | Hoover 59000 Lille // +33 (0)3 20 63 33 50

Directeur de publication : Didier DECOUPIGNY

Responsable de publication : Amétia DUVAL

Rédaction: Stéphanie DEMEYERE,



LES ACTUALITÉS



RENCONTRES DE L'AGENCE | LES JEUNES ET LE LOGEMENT D'ABORD DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE -**MERCREDI 29 MARS DE 14H30 À 16H30** À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE

Qui sont les jeunes qui rencontrent des difficultés dans l'accès et le maintien dans le logement ? L'Agence a mené une approche sociologique afin d'analyser comment le territoire de la Métropole Européenne de Lille (MEL) répond aux besoins des jeunes selon les principes du Logement d'abord. À travers les récits de vies de jeunes métropolitains, ce

travail montre combien certaines vulnérabilités peuvent constituer des obstacles à l'accès à un logement stable : pauvreté, isolement social, précarisation dans l'emploi... Quels sont les dispositifs proposés aux jeunes dans la MEL? Quels enseignements en tirer pour les politiques actuelles ? Rendez-vous le 29 mars!

Infos et inscription en ligne sur adu-lille-metropole.org

OBSERVATOIRE DU PARC TERTIAIRE

Le 1er février, les acteurs de l'immobilier tertiaire se sont retrouvés à la CCI Grand Lille pour la conférence annuelle de l'Observatoire des Bureaux de la Métropole, afin de partager le bilan 2022 et les perspectives 2023 du marché lillois. L'Agence y contribue depuis 2008, en recensant la construction de bureaux en compte propre. Nouveauté cette année : elle a présenté les premiers



résultats de l'observatoire du parc tertiaire, mis en place en 2022 avec la MEL et les acteurs du Club de l'Immobilier, pour identifier et localiser le stock de bureaux. Les secteurs de Lille, Euralille et Villeneuve d'Ascq concentrent notamment à eux seuls plus de la moitié du parc.



L'AGENCE ÉCO-RESPONSABLE / **SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE**

L'Agence poursuit et concrétise en 2023 ses engagements écoresponsables en développant des actions destinées à mobiliser ses collaborateurs. Chaque trimestre, l'Agence mettra en place une action participative reposant sur la séquence sensibilisation-action-évaluation. Pour le premier trimestre, c'est le thème de la sobriété numérique qui est abordé. Deux journées d'actions baptisées les « Je dis vert » ont été instaurées : quelles bonnes pratiques dans la gestion des boites mail? Comment trier et éviter les mails lourds? À l'issue des efforts des salariés volontaires, l'Agence a ainsi supprimé l'équivalent de 47 Go de stockage de mail, soit l'équivalent de 100 kg de papier, 1 400 kms en voiture, ou 20 jours de chauffage. L'objectif à court terme est de mettre en place une charte interne de sobriété numérique, permettant de pérenniser les bonnes pratiques.

LE DOSSIER THÉMATIQUE

UNE AGENCE PROCHE DES COMMUNES... LA DÉMARCHE « PARTENARIAT DE PROXIMITÉ »

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, en tant qu'acteur du territoire et outil d'ingénierie territoriale, accompagne les collectivités et les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques.

En 2020, l'Agence a engagé une réflexion globale et défini des ambitions qui répondent aux grandes mutations structurelles, aux héritages des décennies passées, aux attentes quotidiennes des usagers et aux bonnes pratiques initiées par des acteurs ou des partenaires potentiels. L'analyse des temps de concertation a permis de mieux apprécier le fait d'avoir une agence plus proche des communes et des élus, dans un accompagnement dédié.

C'est ainsi que dans le cadre de son projet stratégique « Agence de demain », l'Agence a mis en place, en lien étroit avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) et en articulation et complémentarité avec ses actions auprès des communes, une démarche d'accompagnement appelée « partenariat de proximité ».

Afin de répondre aux attentes exprimées, et au-delà des liens qu'elle tisse par le biais de ses projets, l'Agence propose ainsi aux communes volontaires un accompagnement autour de cette démarche.

UN RENFORCEMENT DE SON APPUI AUX COMMUNES

Deux premières expérimentations ont été menées en 2021 avec les communes de Faches-Thumesnil et de Hem. Elles ont permis de consolider un modèle de partenariat

Ce partenariat, proposé aux communes de la MEL qui le souhaitent, s'adapte à leur contexte dans le but de les accompagner au mieux dans l'élaboration et l'appropriation de leur projet de territoire. Il s'inscrit dans une convention cadre et s'articule autour de deux volets : un diagnostic problématisé et une dynamique de co-production.

Un diagnostic problématisé pour une connaissance partagée de la commune

Avec la démographie et le logement pour socle principal d'analyse, le diagnostic problématisé dresse les grandes caractéristiques de la commune dans une approche rétrospective et en spécifie les principaux enjeux. L'objectif est notamment de connaître les liens entre évolutions démographiques et évolutions du parc de logements. Ces analyses s'inscrivent dans la perspective de mieux définir collectivement les besoins en logements et en services à la population dans un contexte de transition environnementale et sociale. Complété au fil de la démarche, le diagnostic met également en dialogue les productions de l'Agence et des matériaux fournis par la commune en fonction des enjeux sur lesquels les élus et les techniciens souhaitent agir. Le diagnostic est par ailleurs enrichi par les expertises des parti-





Une animation partenariale au service d'une dynamique de co-production

La construction d'une vision partagée de la commune s'adosse plus particulièrement à trois ateliers de travail associant des élus et des techniciens. Ces temps d'échanges permettent de partager et consolider le diagnostic problématisé, puis de discuter collectivement et préciser les enjeux qui en découlent. Les outils d'animation sont adaptés en fonction du projet. Ils facilitent la co-construction et l'appropriation des matériaux par l'ensemble des parties prenantes au service du projet du territoire. À l'issue des ateliers, un bilan, dont les modalités sont définies avec la commune, est l'occasion de partager la démarche et ce qu'elle a produit en termes de contenus et de dynamique collective.

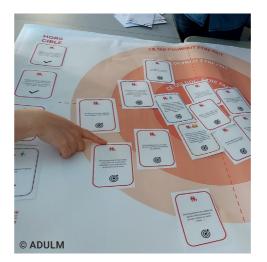
DES EXPÉRIENCES QUI CONFORTENT ET PRÉCISENT LA DÉMARCHE

Les premiers bilans réalisés confortent l'intérêt des « partenariats de proximité » entre les communes et l'Agence. Les participants font ressortir trois grands types de bénéfices pour la commune :

- une meilleure connaissance et une vision partagée de leur territoire;
- un travail en transversalité faisant appel à toutes les expertises (élus, techniciens), venant en soutien à une dynamique de coproduction interne;
- un cadre permettant aux parties prenantes de nourrir et d'articuler leurs projets, chacun dans leurs champs d'actions et de compétences.

Pour l'Agence, cette démarche valorise ses travaux et ses analyses à l'échelle communale et alimente ses études et projets à l'échelle métropolitaine. Elle est au service d'une meilleure appropriation des enjeux locaux et de leurs interactions avec les politiques intercommunales et nationales. Enfin, ces partenariats sont aussi l'occasion d'expérimenter de nouvelles formes de collaboration et de nouveaux modes de faire.

Les « partenariats de proximité » sont actuellement conçus pour contribuer à l'élaboration et l'appropriation des projets de territoire, à partir des problématiques relatives à la démographie et au logement (analyse des effets des évolutions de population sur les services, réflexion sur les politiques du logement, etc.). Dans le but de répondre toujours mieux aux enjeux des communes, le développement de ce modèle partenarial est d'ores et déjà posé afin d'appréhender d'autres thématiques.





Signature de la convention de partenariat entre l'Agence et la commune de Faches-Thumesnil, Patrick Proisy (gauche) maire de la commune et Francis Vercamer (droite) Président de l'Agence © ADULM

LE SCHÉMA CLÉ

DES PREMIÈRES EXPÉRIMENTATIONS À LA MODÉLISATION D'UN PARTENARIAT DE PROXIMITÉ







SOUHAIT ET
RÉFLEXION POUR UN
RAPPROCHEMENT
AVEC LES
COMMUNES

1^{ère} phase d'expérimentations



Faches-Thumesnil



Hem

MODÉLISATION D'UN PARTENARIAT À PARTIR DES 1^{èRES} EXPÉRIMENTATIONS

> 2^{ème} phase d'expérimentations



Saint-André-Lez-Lille

DIFFUSION DE LA PROPOSITION PARTENARIALE À L'ENSEMBLE DES COMMUNES

> Mise en œuvre et adaptation du modèle



Annœullir

